



Duremit 50

Améliorateur de la résistance

Domaines d'application

Le Duremit 50 est un adjuvant liquide, qui se rajoute à un mélange destiné à la réalisation de chapes en ciment à séchage rapide.

L'addition de Duremit 50 augmente les propriétés mécaniques de la chape.

Le Duremit 50 est utilisé comme additif pour la pose de:

- chapes à base de ciment fortement sollicitées
- chapes industrielles de qualité supérieure
- chapes qui sont saupoudré de sable très dur
- chapes sur chauffage sol

Type de produit

- Additif 1-comp. liquide/pâteux
- Réduit le facteur eau sur ciment
- Réduit le temps de séchage
- Facile à mélanger

Caractéristiques des matériaux

L'addition de Duremit 50 au mélange à chape permet une réduction d'eau de gâchage afin d'obtenir un mélange facile à traiter.

Cela se fait sous l'effet des caractéristiques considérablement plastifiantes du Duremit 50. L'addition de moins d'eau au mélange à chape a une diminution de la côte de retrait pour effet. Cet additif remplace les treillis avec une chape ayant une résistance à la flexion-traction à partir de F4. Le résultat final du mélange durci consiste en une forte réduction du nombre de fissures dans la chape.

L'addition de Duremit 50 au mélange à chape augmente la résistance à la pression de la classe C35 à C60.

Après préparation avec de l'eau, et sous l'effet des caractéristiques plastifiantes du Duremit 50, il en résulte un mélange commode à travailler et également très facile à finir.

Mélanger

Le mélange à chapes en combinaison avec Duremit 50 peut être composé de la manière habituelle. Agiter l'adjuvant avant utilisation.

Le Duremit 50 doit être dosé en même temps que le dosage de l'eau de gâchage (\pm 30% de moins que lors d'un mélange sans Duremit 50). Ensuite, après avoir ajouté la totalité du sable, il faut mélanger la substance intensivement pendant au moins 2 minutes. Faites en tous les cas en sorte d'obtenir un mélange homogène.

La présence du Duremit 50 n'a pour ainsi dire pas d'influence sur le temps de mise en œuvre du mélange à chape.

Le Duremit 50 ne doit pas être combiné avec d'autres adjuvants. La raison pour cela est que l'action du Duremit 50 peut engendrer un effet négatif.

Proportion de mélange

Le dosage de la quantité de Duremit 50 s'élève à 1,0-2,5 % (pourcentage de poids) par rapport au poids du ciment. Cela correspond à une quantité de 0,5-1,25 litre de mélange, sur la base de 50 kgs de ciment. Avec l'addition de Duremit 50, le facteur eau-ciment reste inférieur à 0,50. La quantité nécessaire d'eau de gâchage est donc inférieure qu'avec un mélange sans adjuvant.

Application

Lors de la mise en place du schéma de mélange, comme indiqué dans les "Descriptions techniques", on est partie sur la base du type de ciment CEM I 32,5 R ou CEM II (du type A conseillé) 32,5 R (testé conformément à EN 197). Pour ce qui est des granulats, il faut respecter les normes EN 12178.

Avant la pose de la chape, il est nécessaire de vérifier si la sous-couche en béton y est appropriée.

Pour les chapes adhérentes, il faut au préalable appliquer une couche d'adhérence avec la PolyBond.

Préparer ensuite le mélange comme indiqué ci-dessus, et l'appliquer sur la sous-couche de la façon habituelle, le répartir et lisser ou passer à l'hélicoptère.

Après le durcissement de la chape, celle-ci doit, avant la pose d'un revêtement, être contrôlée quant à la quantité d'humidité restante.

La chape peut contenir un certain taux d'humidité maximum, en fonction du revêtement à appliquer.

Traitement ultérieur

Afin d'obtenir une finition de la chape de bonne qualité, il est essentiel de respecter les indications suivantes.

- Après l'application, la chape doit immédiatement, et le plus longtemps possible, être protégée contre des conditions atmosphériques excessives, telles que pluie, vent, gel, rayonnement du soleil direct, etc.

Duremit 50

Améliorateur de la résistance

- Protéger le sol contre un séchage trop rapide, par exemple en le couvrant de plastique.
- L'évacuation de l'humidité excédentaire peut être faite par ventilation, sans toutefois introduire des courants d'air.

Mesures de sécurité

Lors de l'usage de Duremit 50, il est essentiel de respecter les aspects généraux d'hygiène du travail. Le Duremit 50 ne contient pas de solvants, et est exempt de chlorure ou de composants de chlorure.

Stockage et conservation

Le matériel doit être stocké dans un endroit sec. Le Duremit 50 se conserve dans un conditionnement bien fermé.

Rapports d'essai

Les rapports d'essai sont disponibles sur simple demande

Descriptions techniques

Type de produit	liquide
Couleur	brun
Densité	1,16 ± 0,03 kg/l
Température d'application	> + 5°C
Composition par mélange	
Ciment (kg)	63
Agrégat ¹⁾ (kg)	310
Duremit 50	1,3 litre ²⁾
Rapport eau/ciment	0,40-0,50
Résistance flexion/traction ³⁾	
28 jours	F7
Résistance compression ³⁾	
28 jours	C40
Conditionnement	bidon 20 kg, fût 220 kg Et conteneur 1.200 kg
Stockage et emballage	Sec, frais et à l'abri du gel. Se conserve en conservation fermé au minimum 12 mois

1) Conformément à la norme DIN EN 13139.

2) Correspond à 2,0 M-% du volumes du ciment.

3) Les valeurs mesurées peuvent être obtenues avec une teneur en ciment de 325 kg/m³ et une granulométrie du sable de 0 à 8 mm (lignes limites A-B).

Les valeurs finalement obtenues en pratique dépendent entre autres de la teneur en ciment et du type de ciment, de la granulométrie du matériau de charge, du rapport eau/ciment, du degré de densification de la chape coulée, des conditions atmosphériques au cours du durcissement (y compris traitement après réalisation), etc.

Le contenu de la présente fiche technique du produit est défini selon les connaissances et le savoir-faire basés sur les conditions de laboratoire. Les propriétés et le résultat final du produit façonné ne sont pas garantis étant donné que Grouttech n'est pas responsable de l'application et que nous n'avons pas d'influence sur le façonnage, ni sur les conditions d'application et de travail spécifiques sur place. Les modifications apportées à la présente fiche technique ne vous sont pas automatiquement fournies. Les Conditions Générales de Grout Techniek BVBA 2017 s'appliquent à la présente fiche technique: <http://www.grouttech.eu/fr-be/info/41-conditions-generales.html>



Nederland/Pays-Bas • tel +31 (0)341 25 17 34 • e-mail info@grouttech.nl • www.grouttech.nl
België/Belgique/Luxembourg • tél +32 (0)53 77 48 28 • e-mail info@grouttech.be • www.grouttech.be

Manufactured by 
GmbH CHEMISCHE PRODUKTE

Knopp Chemische Produkte GmbH • Dettelbach a.M. • Germany
e-mail info@Knopp-Chemie.com • www.Knopp-Chemie.com